



# LES ECHOS



ZOOM SUR EN PAGE 2



⊙ Plan Local d'Urbanisme

VIE MUNICIPALE PAGES 3 A 4

- ⊙ Retour sur le conseil municipal du 11 avril
- ⊙ Mix'Âges
- ⊙ Inscription accueil de loisirs
- ⊙ Travaux
- ⊙ Commémorations du 8 mai 1945
- ⊙ Elections européennes

VIE ASSOCIATIVE PAGES 4 A 6

- ⊙ Ain Sud Foot
- ⊙ Caisses à savon
- ⊙ Twirling bâton
- ⊙ Saint-Maurice Côtière Volley
- ⊙ ARTEMIS
- ⊙ Saint-Maurice tennis
- ⊙ Club Amitié Loisirs
- ⊙ CT Dombes
- ⊙ Vertical Côtière

VIE PRATIQUE PAGES 6 A 8

- ⊙ Fête du jeu
- ⊙ Tri et recyclage
- ⊙ Attention ambroisie !
- ⊙ Emploi
- ⊙ Découvrez la Dombes en pédalant
- ⊙ Espérance Beynost
- ⊙ Agenda - Etat Civil - Permanences

## EDITO

Non, le projet de cinéma intercommunal n'est pas à l'arrêt. Il avance même à grands pas. Rien de visible pour l'instant mais dans ce genre de dossier les étapes administratives sont nombreuses et longues.

Dès le début du mois de mai la CCMP délibèrera pour déposer le dossier de CDACi (Commission Départementale d'Aménagement Cinématographique) qui aura alors 2 mois pour se réunir. Si la décision est favorable, un concours d'architectes sera lancé avant la fin 2019. Objectif : concevoir un cinéma 5 salles et son restaurant.

Parallèlement un cabinet chargé d'une étude paysagère portant sur tout le forum des sports a déjà proposé des aménagements permettant la meilleure mise en valeur de ce cinéma et des espaces de loisirs du forum.

De son côté la commune prépare une adaptation de notre PLU pour accueillir ce beau projet. Nous lancerons donc une révision du PLU cet été.

Encore quelques efforts et un peu de patience pour rééditer le succès que nous connaissons avec LILÔ.

Pierre GOUBET,  
Maire de Saint-Maurice-de-Beynost



## PLAN LOCAL D'URBANISME

Madame Evelyne Guillet, adjointe au Maire déléguée à l'urbanisme et Monsieur Jérôme Fréconon Directeur des Services Techniques et de l'Urbanisme, travaillent avec la commission municipale ; ils donnent un avis sur les demandes formulées par les habitants. Afin de sensibiliser les demandeurs, ils rappellent ici certains points importants à respecter pour l'aboutissement des dossiers.

Depuis le vote de la loi Solidarité et Renouvellement Urbain (S.R.U) du 13 décembre 2000, le Plan Local d'Urbanisme (P.L.U) remplace le P.O.S.

Le P.L.U est un document d'urbanisme qui, à l'échelle de la commune, traduit un projet global d'aménagement et d'urbanisme et fixe en conséquence les règles d'aménagement et d'utilisation des sols. Il doit respecter les principes généraux du code de l'urbanisme et déterminer les conditions d'un aménagement de l'espace respectueux des principes du développement durable.

Le P.L.U définit la destination générale des sols, les règles indiquant quelles formes doivent prendre les constructions, Coefficient d'Emprise au Sol, (C.E.S), hauteur, prospect, réglementation du nombre de places de stationnement, accès ; quelles zones sont destinées à l'urbanisation ; quelles zones sont réservées à des constructions futures, et quelles zones doivent rester naturelles.

Le P.L.U doit être compatible avec les dispositions du schéma de cohérence territoriale (S.C.O.T.), du Plan Local de l'Habitat (P.L.H.) et du Plan de Prévention des Risques Naturels (P.P.R.N). Le P.L.U. de la commune a été établi en 2007. Sa révision générale a été approuvée en mars 2014. Il a subi plusieurs modifications, en octobre 2016 et mars 2019.

Toute construction doit faire l'objet d'une autorisation d'urbanisme (Permis de Construire ou Déclaration Préalable). Une construction nouvelle ou l'agrandissement d'une maison existante nécessite le dépôt d'un Permis de Construire. Une modification de l'aspect extérieur d'une habitation, une construction de murs, de clôture, de piscine, d'abris de jardin ou annexes, ainsi que les coupes et abattages d'arbres dans tout espace boisé classé, font l'objet d'une Déclaration Préalable. Les divisions parcellaires et les permis d'aménager sont aussi soumis à une Déclaration Préalable, ainsi que les démolitions qui doivent aussi faire l'objet d'une autorisation d'urbanisme.



A noter : les demandes d'urbanisme sont à formuler en mairie, le délai d'instruction varie :

- 1 mois pour les déclarations préalables
- 2 mois pour les permis de construire de maison individuelle
- 3 mois pour les permis de construire ou permis d'aménager (pour les plus gros dossiers).

Afin de respecter les règles et de compléter son dossier, il est préférable de se renseigner auprès du service urbanisme (04 78 55 14 08).



Maison individuelle en construction en zone Ua (zone pavillonnaire)



Petit immeuble en construction en zone Ub (zone résidentielle)

## RETOUR SUR LE CONSEIL MUNICIPAL DU 11 AVRIL 2019

## 1. Désignation du secrétaire de séance

M. Robert HERPOYAN est désigné comme secrétaire de séance.

## 2. Approbation du procès-verbal du 7 février 2019

M. le Maire soumet à l'approbation du conseil municipal le procès verbal de la séance du 7 février 2019.

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

## 3. Décisions prises par le Maire par délégation

M. le Maire rend compte publiquement des décisions prises par délégation du conseil municipal.

M. le Maire explique le souhait de la commune d'exercer son droit de préemption sur une parcelle sise 16 avenue des Iles. Cette parcelle jouxte une parcelle appartenant à la commune sur laquelle la municipalité envisage un aménagement à moyen terme.

Intervention de B. de RIOLS de FONCLARE.

La délibération n'est pas soumise au vote.

## 4. FINANCES - COMMANDE PUBLIQUE

En l'absence de M. BRUGNOT, adjoint délégué aux finances, les délibérations sont présentées par R. RESTA.

## 4.1 Exercice 2018 - Approbation du compte de gestion - Budget principal de la commune

Le conseil municipal approuve les comptes de gestion du receveur pour l'année 2018.

La délibération est adoptée à la majorité de 21 voix pour et deux abstentions.

## 4.2 Exercice 2018 - Approbation du compte administratif - Budget principal de la commune

L'ordonnateur rend compte annuellement des opérations budgétaires qu'il a exécutées en établissant le compte administratif du budget principal et du budget annexe.

M. le Maire quitte la salle et laisse temporairement la présidence de la séance à M. Robert TURGIS, doyen de l'assemblée.

La délibération est adoptée à la majorité de 21 voix pour et deux abstentions.

## 4.3 Exercice 2018 - Affectation du résultat - Budget principal de la commune

Les résultats ayant été entérinés par le vote des comptes administratifs et confirmés par les comptes de gestion, sont affectés à l'exercice comptable 2018. Une délibération a été votée lors du dernier conseil municipal pour une reprise anticipée des résultats. Celle de ce jour valide cette affectation des résultats.

La délibération est adoptée à la majorité de 21 voix pour et deux abstentions.

## 4.4 Exercice 2018 - Approbation du compte de gestion - Budget annexe de l'assainissement

Le conseil municipal approuve les comptes de gestion du receveur pour l'année 2018.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

## 4.5 Exercice 2018 - Approbation du compte administratif - Budget annexe de l'assainissement

L'ordonnateur rend compte annuellement des opérations budgétaires qu'il a exécutées en établissant le compte administratif du budget principal et du budget annexe.

M. le Maire quitte la salle et laisse temporairement la présidence de la séance à M. Robert TURGIS, doyen de l'assemblée.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

## 4.6 Exercice 2018 - Affectation du résultat - Budget annexe de l'assainissement

Les résultats ayant été entérinés par le vote des comptes administratifs et confirmés par les comptes de gestion, il convient de les affecter à l'exercice comptable 2018. Une délibération a été votée lors du dernier conseil municipal pour une reprise anticipée des résultats. Celle de ce jour valide cette affectation

des résultats.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

## 4.7 Exercice 2019 - Budget principal - Décision modificative n° 1

Le rapporteur informe l'assemblée que certains crédits inscrits au Budget Primitif 2019 doivent faire l'objet de réajustements. M. RESTA explique que cette décision modificative est rendue nécessaire par la préemption présentée en début de séance. Par ailleurs, il convient de rajouter des crédits en investissement pour financer l'achat de columbarium. De plus, les travaux d'enfouissement effectués par le SIEA sont à mettre pour partie, en fonctionnement et non en investissement.

Intervention de J-F PERNOT.

La délibération est adoptée à la majorité de 21 voix pour et deux voix contre.

## 4.8 Convention entre la commune et ORANGE - Modalités de financement de l'opération de dissimulation du réseau de télécommunications - Rue des Folliets

Lors de la réhabilitation de la rue des Folliets, les réseaux aériens seront enfouis sous maîtrise d'ouvrage du SIEA avec un investissement conséquent de la commune. Le câblage du réseau de télécommunications sera réalisé par Orange. Une convention est à formaliser sur les modalités des travaux. La question de la largeur des trottoirs est évoquée.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

## 5. URBANISME

## 5.1 Acquisition de parcelles de terrain situées chemins des Bottes et des Batterses

L'acquisition de ces parcelles à l'euro symbolique est issue du programme European Homes pour permettre le transfert des futurs trottoirs et de la station de relevage dans le domaine public. Cette délibération déjà votée le 15 novembre 2018 doit être remise au vote car une parcelle n'avait pas été intégrée lors de celle-ci.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

## 6. RESSOURCES HUMAINES

## 6.1 Création d'emplois saisonniers - filière animation - ALSH été 2019

L'accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) sera ouvert durant les vacances scolaires d'été, entre les 8 et 26 juillet, ainsi qu'entre le 19 et le 30 août 2019. Afin d'assurer l'encadrement des enfants qui seront accueillis au cours de ces deux périodes, il est nécessaire de procéder à la création d'emplois saisonniers. 10 postes d'animateurs sont créés à compter du 8 juillet 2019. Le nombre de contrats signés sera fonction du nombre d'enfants inscrits.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

## 6.2 Création d'emploi de médecin vacataire pour le suivi du multi-accueil

Le multi accueil Françoise Dolto ne dispose plus de médecin de crèche depuis bientôt sept ans. Le rapporteur insiste sur la nécessité de pourvoir de nouveau ce poste nécessaire au bon fonctionnement de la structure. L'assemblée approuve le recrutement d'un médecin vacataire à partir du mois de septembre 2019.

La délibération est adoptée à la majorité de 21 voix pour et deux absents.

## 6.3 Instauration et organisation du télétravail

La municipalité fait le choix de proposer à certains agents, en fonction de leur mission au sein de la collectivité, la possibilité de mettre en place le télétravail. Les agents concernés sont ceux dont les fonctions n'impliquent pas une présence physique sur le lieu de travail et/ou un contact direct avec les administrés ou collaborateurs. Le télétravail est strictement encadré par un règlement qui s'impose tant aux agents qu'à l'employeur. Cette proposition a été validée par le comité technique en date du 4

## CONSEIL MUNICIPAL (SUITE)

avril 2019.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

## 7. ENFANCE-JEUNESSE

## 7.1 Subvention de fonctionnement au bénéfice du Sou des écoles et de l'association des Amis de l'école maternelle

Deux voyages scolaires sont organisés à l'école maternelle et à l'école élémentaire. Les enfants des classes de CM2 de l'école Jacques Prévert, autour de la citoyenneté et de la découverte des institutions, vont passer une journée à Paris et découvrir l'Assemblée Nationale accompagnés par le député de la circonscription. Les enfants de la classe de grande section de l'école Saint -Exupéry vont partir sur les traces du romancier explorateur pendant deux jours en Juin dans les endroits retraçant son parcours dans l'Ain. Deux subventions exceptionnelles sont accordées afin de permettre à l'ensemble des enfants concernés de participer à ces voyages en réduisant le coût pour les familles.

Intervention de D. TARIF.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

## MIX'AGES

**Mix'Âges**  
La fête des Mauriciens de tous âges

La fête Mix'Âges revient le **MERCREDI 15 MAI**, avec pour thème...  
« La mer, les bateaux »

Le C.C.A.S. et le Club Amis Loisirs vous donnent rendez-vous à 13h15 à la Sathonette pour le cortège musical, puis à 14h20 à la salle des Mères de Saint-Maurice-de-Beynost (R. Avenue des Iles) pour un après-midi festif.

Nous vous proposons des ateliers sur le thème de la mer et des bateaux (14h30/15h45), animés par l'Accueil de Loisirs Municipal, le Centre Socio-Culturel ARTEMIS, le foyer-logements « La Roseaie » et le Club Amis Loisirs.

Un goûter sera offert au cours de l'après-midi avant un final musical pour fêter les 10 ans de Mix'Âges !

Nous comptons sur votre présence pour découvrir toutes ces animations ainsi que les belles décorations. Venez profiter de ce temps d'échange avec d'autres Mauriciens de tous âges. N'hésitez pas à vous faire accompagner d'un membre de votre famille, d'un ami...

Afin de permettre ou de faciliter votre déplacement, nous mettons en place un co-voiturage qui peut être demandé par simple appel téléphonique au Centre Communal d'Action Sociale avant le 10 mai 2019 (04.78.55.14.08).

Le Maire, Président du C.C.A.S.  
Pierre GOURET

## INSCRIPTIONS ACCUEIL DE LOISIRS

Deux soirées d'inscriptions se tiendront sur le site de la Sathonette, les mercredis 22 et 29 Mai de 17h30 à 19h30. Vous pourrez à cette occasion faire l'inscription de vos enfants pour toutes les vacances d'été (ouverture du 8 au 26 juillet et du 19 au 30 août). Pour valider votre inscription, munissez-vous de la fiche d'inscription (disponible sur le site Internet de la commune, à l'accueil de la Mairie ou sur place lors de la permanence) et du règlement. Pensez à prendre avec vous les différents justificatifs des éventuelles aides de paiement (CAF, CE, ANCV...). Lors de ces deux soirées, une partie de l'équipe sera présente pour échanger avec vous sur l'organisation des vacances. Les personnes ne pouvant se rendre disponibles lors de ces deux soirées, auront la possibilité de s'inscrire à la Mairie (sous réserve des places libres) à partir du 03 Juin, lors des permanences les lundis et jeudis après-midi de 14h à 18h30. **Aucune inscription ne sera prise par mail, courrier ou téléphone.**

## 8. Questions des conseillers et informations diverses

- M. Le Maire présente l'avancée du dossier concernant le projet de cinéma sur la commune. Le 6 mai prochain, le projet de CDAC sera examiné par la CCMP en vue d'une instruction au cours du mois de juin 2019. Le projet comporte 5 salles de cinéma et un restaurant.

- M. le Maire fait le point sur les projets en cours de la CCMP, notamment la mise en place d'un cheminement mode doux et la passerelle vers le Parc de Miribel.

- B. de RIOLS de FONCLARE demande où en sont les travaux d'enfouissement avenue de la Gare, certaines opérations n'étant pas terminées notamment chez les riverains.

La séance est levée à 21h57.

Prochain conseil municipal jeudi 23 mai 2019.

Le compte-rendu complet du conseil municipal est disponible sur le site internet de la commune. Vous pouvez aussi vous le procurer sur simple demande en mairie.

## TRAVAUX

Les travaux de réhabilitation de la rue des Folliets sont en cours depuis le 15 avril. Ils consistent en l'enfouissement des réseaux d'électricité, d'éclairage public et de télécommunications et sont prévus du 15 au 30 avril. Durant le mois de mai, le syndicat des eaux (S.I.E.N.E.L) remplacera la conduite d'eau potable en fonte grise cassante par une conduite en fonte souple. Les mats d'éclairage public seront déposés et remplacés par un éclairage provisoire. Entre mai et juin, la construction du mur de soutènement du talus de l'école sera faite. A partir du 8 juillet, la chaussée sera réalisée. Un quartier qui prend forme : Chemin des Bottes et chemin des Batterses ; La chaussée sera réalisée en mai et juin, la fin des travaux est prévue pour la fin du mois de juin. Des problèmes de circulation sont à prévoir sur ce secteur pendant cette période, veuillez nous excuser pour la gêne occasionnée. Entretien des bâtiments : Pendant les vacances scolaires, les travaux dans les écoles continuent. C'est ainsi qu'à l'école élémentaire les toilettes des garçons de l'ancien bâtiment ont vu la réfection des carrelages, ainsi qu'un changement de robinetterie. Les toilettes extérieures ont reçu de nouvelles huisseries.



## 8 MAI 2019

La commémoration de l'anniversaire de l'Armistice du 8 mai 1945 aura lieu le 8 mai à 9 heures 45 au Monument aux Morts, montée de la Paroche, avec la participation des enfants de l'école Maternelle. A l'issue de cette cérémonie, l'assemblée est invitée à se rendre place Charles De Gaulle pour un dépôt de gerbe à la stèle Charles De Gaulle, suivi d'un vin d'honneur à ARTEMIS.

## ELECTIONS EUROPEENNES

Les élections Européennes se dérouleront le dimanche 26 mai. Pour voter, toute personne inscrite sur les listes électorales de la commune doit se présenter à son bureau de vote de rattachement, munie de sa carte d'électeur et d'une pièce d'identité en cours de validité. Voter est un droit, c'est aussi un devoir civique.



## AIN SUD FOOT

## TOURNOI MADEWIS CUP

Une équipe des catégories U9, U11, U13 et U15 a participé le lundi 15 et mardi 16 avril 2019 au grand tournoi national MADEWIS CUP à St Priest afin de se qualifier pour la finale nationale qui aura lieu au mois de juillet au Groupama Stadium. Chaque enfant est reparti avec une tenue complète de footballeur

## LES JOURNEES DECOUVERTE FEMINIENNES

AIN SUD FOOT organise des journées découverte pour les féminines nées de 2012 à 2006 au stade du forum des Sports à St Maurice de Beynost.

MERCREDI 15 MAI 2019 DE 16h à 17H30

MERCREDI 22 MAI 2019 DE 16h à 17H30

MERCREDI 29 MAI 2019 DE 16h à 17H30

Inscriptions et renseignements

06.59.23.28.64 Franck GRAVA



## UNE BELLE JOURNEE LYONNAISE

Les joueurs de la catégorie U11 (2008/2009) accompagnés par leurs familles ont pu assister gratuitement à la rencontre de ligue 1 OL / MONTPELLIER au Groupama Stadium de Décines à l'invitation de la billetterie de l'Olympique Lyonnais grâce au partenariat liant les 2 clubs. Une belle après-midi en famille pour nos jeunes licenciés. Les U13 étaient également présents au Groupama Stadium pour faire porte-drapeaux lors de la cérémonie d'ouverture du match. 34 joueurs encadrés par Carole, Pauline, Etienne et Franck ont participé à cette animation en 2 groupes de 17 joueurs de chaque côté du terrain qui ont affiché les drapeaux de l'Olympique Lyonnais lors de la présentation des équipes. En compagnie de leurs parents, ils ont ensuite assisté à la victoire importante de l'Olympique Lyonnais. Au total 300 personnes du club ont pu regarder la rencontre gratuitement.



## CAISSES A SAVON

Samedi 13 avril, le Club de Caissets à savon a organisé sa journée découverte Montée de la Paroche. Le matin était réservé aux licenciés et l'après-midi aux baptêmes gratuits pour petits et grands. Cette année nous avons deux groupes de participants de choc « Les Skates » et le centre social de St Genis les Ollières avec leurs ados et enfants accompagnés de leurs encadrants. La fraîcheur du matin n'empêche pas les premières descentes et réglages des voitures pour préparer les prochains contrôles techniques, ainsi pouvaient commencer les baptêmes après une petite collation prise tous ensemble sur place. C'est un plaisir de voir les yeux émerveillés des enfants et les parents qui étaient inquiets jusqu'à l'arrêt de la caisse. Ce fut une merveilleuse journée que nous avons passée, à refaire l'an prochain PROMIS. Le club remercie la municipalité de Saint-Maurice-de-Beynost et tous les services de nous accueillir et de l'aide pour le bon déroulement de cette journée.



## LES U13 CHAMPIONS DE L'AIN

16 équipes du district de l'Ain de football étaient présentes ce samedi à Bâgé pour participer à la finale départementale du district de l'Ain. Pauline Rubat avait sélectionné 11 joueurs avec l'objectif de remporter la finale départementale et de se qualifier pour la finale régionale LAURA FOOT. 5 matchs de qualification, un jeu d'adresse, du jonglage et un quizz étaient au programme de toutes les équipes. Les protégés de Pauline Rubat ont fait de bons résultats aux questions, aux ateliers techniques et également lors des rencontres. Ils ont obtenu 4 victoires et un nul, avec lors de certains matchs au moins 2 buts de marqués, synonyme de points supplémentaires. L'équipe d'Ain Sud Foot remporte donc la finale départementale et représentera le district de l'Ain de football lors de la finale régionale qui se déroulera le 8 mai à Feurs. Bravo aux joueurs et à l'encadrement.



## LES U10 A MARSEILLE

11 joueurs U10 sont partis pendant 3 jours dans la région Marseille avec au programme : le vendredi une découverte et visite de la ville, une balade en bateau, la visite du centre d'entraînement de l'OM. Le samedi des oppositions amicales contre des clubs partenaires de l'Olympique de Marseille, et, pour finir, le dimanche une participation au tournoi de Saint Victoret. 3 jours pleins pour nos joueurs avec des souvenirs plein la tête.



## TWIRLING BATON

Les 6 et 7 avril 2019, s'est tenu sur la ville de Roanne le sélectif du championnat de France de Twirling Baton. Le club a présenté 25 athlètes dont 11 sont encore en liste pour les quarts de finale France. Ces derniers se dérouleront à plusieurs endroits de l'hexagone courant avril et mai. Les filles travaillent avec rigueur pour tenir leur objectif, alors souhaitons leur bonne chance !!! Du côté des festivités, le club organise un vide grenier dimanche 19 mai 2019 de 07h00 à 18h00 à la salle des fêtes de la commune. Renseignements et inscriptions au 06-29-41-51-52.



## SAINT MAURICE COTIERE VOLLEY

Le tournoi annuel du club Saint Maurice Côtière Volley s'est déroulé dimanche 14 avril. Venues de toute la région ARA, ce sont 20 équipes de niveau Loisir à National, qui se sont affrontées avec un bon niveau de jeu (et surtout dans la bonne humeur) sur les 2 gymnases de la Communauté de Communes pendant cette journée. Le club tient à remercier tous les participantes/participants, les bénévoles, les partenaires et les élus, qui ont permis la réalisation de cette manifestation. Bonne fin de saison à tous !

ARTEMIS

CAFE DES PARENTS

Jeudi 16 mai à partir de 8h30, retrouvez Artémis, la Crèche et le Relais d'Assistantes Maternelles sur la place Charles De Gaulle ! Le temps d'un café, venez échanger sur l'alimentation de vos enfants, vos questions, vos astuces, vos infos... Une pause matinale bien méritée dans une vie de parent chargée.

ATELIER PARENTS - ENFANTS

Même avec deux mercredis en moins (le 1er et 8 mai) il y aura quand même trois mercredis matin d'animation sur ce mois.  
 - Mercredi 15 mai nous finirons de préparer l'animation «Mix'âges» avec un atelier « Manuel ». Pour cet atelier l'horaire sera différent car nous pourrons déjeuner ensemble avant d'aller à la salle des fêtes : Horaire de 10h à 12h suivi d'un repas partagé à Artemis.  
 - Mercredi 22 mai sera la veille de la fête du jeu (jeudi 23 mai après-midi), nous nous entraînerons donc à différentes animations pour l'atelier « Jeux ».  
 - Mercredi 29 mai verra le retour de l'atelier «Expression» afin d'avoir un temps qui vous permette d'échanger tout en s'amusant et en se déguisant lors de petits jeux et saynètes. Ces ateliers sont ouverts aux parents et grands-parents avec leurs enfants et petits-enfants (à partir de 3 ans) afin d'avoir des échanges entre tous, pour connaître les besoins de chacun ce qui permet de renforcer le lien entre vous et vos (petits)-enfants. Les ateliers sont gratuits mais ouverts uniquement aux adhérents (un seul adhérent par famille suffit). Venez faire ce qu'il vous plaît !

FETE DU JEU

Bonjour aux joueurs et joueuses novices, confirmés et expérimentés. Artémis organisera la 5ème édition de la Fête du jeu jeudi 23 mai après-midi. Pour cette année le thème sera « Ça cartonne avec les pokémons ». Cette fête aura pour fil rouge les pokémons donc nous saurons qui sont les meilleurs dresseurs à la fin de l'après-midi. Nous aurons plusieurs pôles de jeux. Il y aura un pôle petite enfance, jeux en bois, fabrication en cartons (jeux de rôle, outils, maison, labyrinthe...) et jeux traditionnels (de sociétés, cartes et dés). Nous sommes à la recherche de bénévoles pour nous aider dans l'organisation de cette journée. La mise en place, l'aide à la buvette, l'animation des pôles et le rangement. Cet après-midi est ouvert à tous donc venez seul, en famille ou avec des amis pour partager un moment de fun et découvrir de nouvelles façons de jouer.



CONTES DE MAI

Samedi 11 Mai à 11h « Bouquet d'histoires ». Si le temps le permet les contes auront lieu sur la terrasse de la bibliothèque pour profiter pleinement du « bouquet d'histoires » fleurs et secrets, fleurs et poésie, fleurs du monde.  
 Samedi 25 Mai à 11h l'imagination au pouvoir avec « Au clair de la lune », des attrape-rêves, des danses avec la lune ou un goûter sur la lune. Vous êtes invités au voyage.

ART FLORAL

Pascale Blanc artisan fleuriste de Saint-Maurice-de-Beynost propose à Artémis chaque mois un cours d'Art Floral. Une douzaine de passionnées viennent découvrir les secrets du bouquet rond, du centre de table de fête. Mais qu'il soit rond, flou, long ou structuré le bouquet proposé par Pascale laisse libre cours à l'imagination et à la sensibilité de chacune de ses élèves. La séance de mai aura lieu, le jeudi 16 mai et la dernière le jeudi 5 juin ; deux horaires sont proposés au choix : 13h30 à 15h et 19h30 à 21h. Les cours se déroulent dans l'Atelier au premier étage d'Artémis. Inscriptions à l'accueil jusqu'au mardi 19h précédant la séance.



RANDONNEES PEDESTRES

Une fois par mois Robert vous emmène à la découverte de la région. Les destinations et les thèmes sont variés mais à chaque fois une surprise et une découverte. Robert nous a présenté le circuit des étangs de la Dombes autour de Saint André de Corcy, un grand classique des randos, mais avec lui rien n'est classique, surtout quand un technicien et un passionné de l'eau vous raconte la Dombes. Mi-mai, il propose un voyage dans le temps avec un weekend à Autun, 2000 ans d'histoire : la ville gauloise des Eduens, puis la cité gallo-romaine, visite de musée et aussi balades sur les sentiers de Bourgogne. Dimanche 26 mai - sortie à Violay, aux portes du Forez. Sur ce point culminant des Monts du Lyonnais se dresse la tour Matagrin, qui vient d'être rénovée et de laquelle vous aurez une vue panoramique sur 14 départements et même sur le Mont Blanc. La saison se terminera dans l'Ain au Grand Colombier le dimanche 16 juin. Modalités d'inscriptions à Artémis départ 9h pour les randonnées à la journée participation 2€ (adhérents) 4€ (non adhérents).



THEATRE

« Two be or not to be » La pièce proposée par la troupe d'Artémis dirigée par Anne Champetinaud aurait pu s'appeler « décollage interdit » ou « le boum des valises ». En tout cas les surprises et le rire sont au rendez-vous : presse people, technicienne de surface, agent de sécurité multiplie les quiproquos tandis qu'un équipage réussit à perdre son avion. Alors quand Dieu s'en mêle, hippie et dragueur rentrent dans le rang. Une belle soirée de rires à partager sur une mise en scène d'Anne qui réserve bien des surprises.



SAINT MAURICE TENNIS

Dimanche 7 avril 2019 a eu lieu à Saint-Maurice-de-Beynost, la finale des championnats de l'Ain par équipe (équipe 2) des garçons 15/18 ans. Gabriel CAMPAN, Louis BAULIEUX et Yanis CLEMENS ont brillamment remporté cette finale au score de 2/1 face à de valeureux adversaires d'Ambérieu en Bugey à l'issue d'une rencontre très disputée. Bravo à ces 3 jeunes joueurs à l'avenir tennistique prometteur !



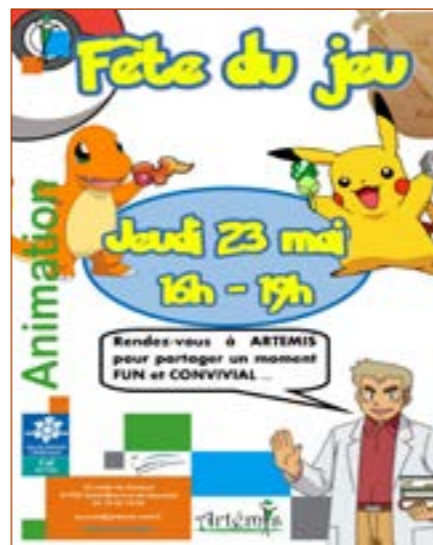
TOURNOI OPEN DE SAINT MAURICE TENNIS :  
 DU 01 AU 22 JUIN 2019 ! Pensez à vous inscrire !!!

CLUB AMITIE LOISIRS

En avril, le vendredi 12, le club organisait un repas avec au menu coq au vin, 44 personnes étaient présentes ; le 18 avril, la randonnée de Couzon Au Mont d'Or au mont Thou rassemblait une petite équipe de 9 personnes qui gravissaient la pente dans la bonne humeur malgré le dénivelé important ; mardi 23 avril c'était le goûter de Pâques ; pour finir le mois en beauté, mardi 30 un loto au club agrémentait l'après-midi. Dans les prochaines semaines, le club participera : mercredi 15 mai à la fête Mix'âges ; jeudi 23 mai à la fête du jeu ; mardi 28 mai le repas de la fête des Mères se déroulera au restaurant le Wagon à Miribel. Enfin mardi 18 juin est planifié un voyage qui nous mènera au Creusot, avec balade en train et déjeuner à bord.



FETE DU JEU



CT DOMBES

Du 16 au 23 mars, 18 cyclistes du CT Dombes ont participé à Collobrières, à un séjour cyclo-touristique un peu plus « sportif » qu'à l'ordinaire, organisé par la Fédération Française de Cyclotourisme (FFCT). Il a fallu beaucoup de courage en ce début de saison pour parcourir les 600km et 8000m de dénivelé au programme, mais l'organisation très efficace, le soleil radieux et la beauté des paysages des Maures (châtaigniers et chênes liège) ont fortement motivé le groupe. Grâce à l'expérience de la FFCT, l'organisation, l'encadrement et les magnifiques circuits proposés ont été unanimement appréciés de tous. Après l'effort, des visites touristiques (Chartreuse de la Verne, St Tropez ...) et de bons repas ont permis aux sportifs de se ressourcer dans la joie et la bonne humeur. Maintenant de retour, tout le monde est impatient de repartir en mai pour un séjour à Amboise qui s'annonce plus « cool » avec la visite des châteaux de la Loire en prime (41 participants). A bientôt sur les routes.

VERTICAL COTIERE

La Coupe de l'Ain 2019 s'est terminée le 14 avril à Dagneux, avec la 6ème et dernière manche. À cette occasion le club était très bien représenté avec 28 participants, un record ! Nos représentants ont réalisé de très bons résultats : Noé MINET a fini second chez les Microbes, Adam GRAND 3ème (Poussin), Charlotte RODRIGUEZ 1ère et Doriane AUSSERT 2ème (Benjamines), Guillaume RODRIGUEZ 2ème (Minime), Jules ROLOT 1er et Guilhem GRIFFOND 2ème (Cadets), Céline GRAND 2ème (Séniore), Yanne POSSETY 3ème (Sénior). Pour le classement de la Coupe de l'Ain, on peut noter la 3ème place pour Maxime LEMERRE chez les poussins, les 1ère places ex-aequo pour Charlotte et Doriane chez les Benjamines, la 1ère place pour Guillaume chez les Minimes, la 1ère place pour Guilhem et la 3ème place pour Philippe RODRIGUEZ (Vétéran). Pour découvrir l'escalade, le club propose une journée portes-ouvertes le 18/05. Les inscriptions se feront le 25/06, à Beynost, pour l'an prochain.



Portes ouvertes escalade  
 Samedi 18 Mai  
 De 9h à 17h  
 Gymnase Louis Armstrong à Beynost  
 Club Vertical Côtière

VIE PRATIQUE

TRI ET RECYCLAGE

L'Académie de Musique et de Danse, en partenariat avec le service «Environnement» de la CCMP organise un grand événement autour du tri et du recyclage samedi 25 mai prochain, de 9h30 à 14h sur la Place de la République à Miribel. Nous vous invitons à venir «changer d'R» ! Récupérer, réparer, réutiliser c'est essentiel pour diminuer nos déchets ! Et nous vous proposons de le faire en chantant, jouant, créant... Vous pourrez fabriquer vos instruments de musique avec des matériaux de récupération, apprendre à réparer votre vélo, créer des bijoux et écouter un conte musical sur le Zéro Déchet tout en vous restaurant au son des groupes de musique de l'AMD ! A très vite pour ce moment positif, artistique et joyeux !

ATTENTION AMBROISIE

L'ambrosie est une plante sauvage, dont le pollen est à l'origine de troubles allergiques plus ou moins graves. Elle se développe à partir du mois de juin, en particulier sur les terres non végétalisées, mal entretenues, à l'abandon, en friches ou en jachères : c'est l'herbe des chantiers, des lotissements. Elle peut pousser dans votre propre jardin ! Soyez vigilants, détruire toute plante poussant sur vos terrains dès son apparition.



## AGENDA

Sam. 4 mai 8h-12h	Sou des écoles Vente de plants sur le marché
Sam. Dim. 4/5 mai 8h-21h	O.B.S.M. Concours éliminatoire double du secteur
Mer. 8 mai 9h45	Municipalité Commémoration du 8 mai 1945
Ven. 10 mai	CIDFF à ARTEMIS Permanence emploi
Mer. 15 mai	CCAS - ALSH - Associations Mix'Âges
Ven. Sam. 17/18 mai 20h30	ARTEMIS Théâtre adultes «Trafic»
Dim. 19 mai	Twirling Bâton Brocante - Salle des Fêtes

Dim. 18 mai 15h	ARTEMIS Théâtre adultes «Trafic»
Jeu. 23 mai 8h30	O.B.S.M. Challenge MARGUIN
Jeu. 23 mai 16h-19h	ARTEMIS Fête du jeu
Jeu. 23 mai 20h30	Municipalité Conseil municipal
Ven. 24 mai	CIDFF à ARTEMIS Permanence emploi
Ven. Sam. 24 /25mai 20h30	ARTEMIS Théâtre adultes «Trafic»
Sam. 25 mai	L'Espérance de Beynost Concert-Salle des fêtes
Dim. 26 mai	ELECTIONS EUROPEENNES
Dim. 26 mai	ARTEMIS Randonnée à Violay

## ETAT CIVIL

Naissances	
04/04	Lyvie LEONET
08/04	Aykel SOUAYAH
08/04	Kylian BARRAU
MARIAGES	
20/04	Christian HENAFF et Bibie MEFIRE POFOURA
Décès	
01/04	Louise GREC vve NIQUE
03/04	Robert VIGNE

## EMPLOI



Les 170 entreprises du Parc Industriel de la Plaine de l'Ain recrutent ! Ils sont aujourd'hui 7 000 collaborateurs à avoir choisi de travailler au sein d'une entreprise implantée sur le Parc. Pour les rejoindre, rendez-vous sur [www.mylaindelain.fr/emplois](http://www.mylaindelain.fr/emplois) et découvrez toutes les offres d'emploi.

## DECouvrez LA DOMBES EN PEDALANT



## PERMANENCE

permanence des adjoints  
**Sur rendez-vous :**

04/05	D. MONCHANIN Enfance-Affaires scolaires
11/05	C. CHARTON Associations-sport-Culture
18/05	M. BRUGNOT Finances
25/05	L. EXTIER-PONS Affaires sociales
01/06	Y. ROUX Information et communication

## L'ESPERANCE BEYNOST

L'Espérance de Beynost organise une soirée samedi 25 mai 2019 à 20 heures à la salle des fêtes de Saint-Maurice-de-Beynost

« Chansons d'ici et d'ailleurs »  
Avec la participation de l'Ecole de Danse « Tous en scène » de Balan et le groupe « Workshop » de Beynost.  
Entrée libre

## HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi, Jeudi

8h30 - 12h

14h - 18h30

Mardi, Mercredi, Vendredi

8h30 - 12h



Adresse de la déchetterie :  
Z.I de la Tuillière à Miribel.

**Horaires du 1er avr. au 31 oct.**

Du lundi au vendredi :  
9h-11h45 et 14h-18h45

Samedi :

9h-18h45 sans interruption.

LES ECHOS DE SAINT MAURICE : Journal municipal de Saint-Maurice-de-Beynost

- ⊙ Directeur de la publication : P. GOUBET
- ⊙ Ont participé à la rédaction : Y. ROUX et la commission Information-Communication, l'équipe d'ARTEMIS, l'équipe du Club Amitié Loisirs, l'équipe du Twirling Bâton, l'équipe de Vertical Côtière, l'équipe du CT Dombes, l'équipe de Saint Maurice Tennis, l'équipe de Saint Maurice Côtière Volley, l'équipe des caisses à savon et l'équipe d'Ain Sud Foot.
- ⊙ Mise en page : S. JUBAN
- ⊙ Edition : Mairie, avenue du Mas Rolland
- ⊙ Distribution : équipe municipale de bénévoles

MAIRIE DE SAINT MAURICE DE BEYNOST : avenue du Mas Rolland

⊙ Tél : 04 78 55 14 08 ⊙Email : [mairie@saint-maurice-de-beynost.fr](mailto:mairie@saint-maurice-de-beynost.fr)

⊙ Site : [www.saint-maurice-de-beynost.fr](http://www.saint-maurice-de-beynost.fr)